

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 02 décembre 2025

Effectif du Conseil : 29	Par suite d'une convocation en date du 25 novembre 2025, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le Mardi 02 décembre à 18h30 sous la présidence de Monsieur Jules OTTO , Maire.
Présents : 21	
Absents excusés : 07	
Absents : 01	<u>Etaient présents</u> : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Louis-Jules DARES, Marie-Pierre DARLY, Christopher GERAN, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Virginie GUILLAUME, Sonia JEREMIE CAMALET, Ketty LANCIEN, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGO, Gaston GERAN, Aline TOI, Jennifer LINON.
Procuration : 04	
Sens du Vote	
Pour : 25	<u>Absents excusés</u> : Christiane COLET-BAILLET, Yvon TOI-OTTO, Véronique GOMBAULD, Luigi LANCASTRE, Audrey BOURSEAU, Esther JEREMIE-AMBRAISSE, Pierrot TAURUS.
Contre : 00	
Abstention : 00	<u>Absent</u> : Alexandre CLAIRY.
N° de délibération : 06E	<u>Procurations</u> : Christiane COLET-BAILLET donne procuration à Marie-Pierre DARLY, Yvon TOI-OTTO donne procuration à Frédéric OTTO, Véronique GOMBAULD donne procuration à Albert AIRA, Pierrot TAURUS donne procuration à Jennifer LINON.
Date de transmission en préfecture :	
07 DEC. 2025	

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGO

Accompagnement pour un séjour pédagogique organisé
par le Lycée de Pointe-Noire

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de ses collègues la demande d'accompagnement exprimée par le Lycée de Pointe-Noire pour l'organisation d'un séjour pédagogique en Savoie-Objectif montagne du 17 au 24 janvier 2026.

Monsieur le Maire précise que deux élèves habissois participent à ce voyage dont le coût par famille s'élève à 350,00 €.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil municipal
Après échanges de vue,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver la participation de la collectivité à ce projet de voyage en Savoie-Objectif montagne organisé par le Lycée de Pointe-Noire qui aura lieu du 17 au 24 janvier 2026.

Article 2 : D'accorder la somme **175,00 €** par élève originaire de la commune devant participer à ce voyage, dont l'objectif est de réduire la participation des parents.

Article 3 : Que cette somme sera virée sur le compte des parents respectifs.

Article 4 : D'imputer cette dépense sur le Budget Primitif en cours.

Article 5 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Comptable publique.

Pour expédition conforme

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 07 DEC. 2025

Le Maire

Jules OTTO